

▶ SÉCURITÉ DES ENFANTS

Soyons vigilants

Un accident sur trois survient à la maison ou dans ses abords immédiats. Or, les jeunes enfants sont les plus exposés. Les garder et les élever réclame donc une attention constante. La sécurité est d'abord une question de gestes quotidiens.



Denis Gagnier

EXAMINONS LA MAISON AVEC LES YEUX, LA TAILLE ET LA CURIOSITÉ D'UN ENFANT, afin de déceler les dangers éventuels.

POPULATION VULNÉRABLE

Aux Urgences des hôpitaux, une consultation sur deux concerne un enfant âgé de moins de 15 ans et, dans 60% des cas, il s'agit d'un garçon. Avant l'âge de 1 an,

l'accident le plus redouté est l'inhalation de corps étrangers et l'ingestion de produits dangereux ainsi que la suffocation. Entre 1 et 4 ans, c'est la noyade. Viennent ensuite la chute, le choc et la brûlure.

ESPACES À RISQUE

À la maison, un accident sur deux survient dans la cuisine. Le deuxième lieu le plus dangereux est le jardin ou la cour.

À L'INTÉRIEUR

- Dans la cuisine, mettons hors de portée des enfants les éléments présentant un danger: produits d'entretien, boissons alcoolisées, cacahuètes, couteaux, ciseaux, sacs plastiques... sans oublier la queue de la casserole, si celle-ci dépasse de la table de cuisson.
- Dans la salle de bains, attention aux médicaments, produits de toilette et appareils électriques. Savez-vous qu'un enfant peut se brûler simplement en ouvrant le robinet d'eau chaude? Et qu'il peut aussi se noyer dans quelques centimètres d'eau?
- Dans la chambre, pas de lit superposé ou en mezzanine avant l'âge de 6 ans. Et pour les moins de 1 an, jamais de couette ni d'oreiller (risque d'étouffement).

À L'EXTÉRIEUR

Balcons, terrasses et jardins doivent être sécurisés par des rambardes et des clôtures que l'enfant ne pourra pas franchir. Attention également à la fermeture automatisée des portes de garage et des portails. Quant aux caves, sous-sols et ateliers, ce ne sont pas des terrains de jeux. À la belle saison, il convient de protéger l'enfant des brûlures du barbecue. Et attention au risque de noyade et d'hydrocution dans la piscine – sans oublier les autres points d'eau: mares, bassins, puits, rivières, lacs, etc.

Y AURIEZ-VOUS PENSÉ ?

- De nombreuses plantes sont toxiques, notamment celles portant des baies de couleur vive, très attirantes pour l'enfant.
- Les billes et les perles des plus grands constituent un danger pour les plus petits.
- Depuis le 1^{er} janvier 2008, en voiture, 1 place = 1 ceinture = 1 enfant.

GUIDE PRATIQUE

La sécurité, ça s'apprend

Quels sont les dangers à la maison? Dans le jardin? Qui appeler? En 12 pages, le *Guide de la sécurité chez l'assistante maternelle* vous informe, vous conseille. Principal acteur dans le domaine de la petite enfance via la Protection maternelle et infantile (PMI), le Conseil général a spécialement édité ce guide à l'intention des assistant(e)s maternel(le)s. Ces professionnel(le)s qui accueillent des enfants à leur domicile à titre onéreux doivent, rappelons-le, avoir obtenu l'agrément du Conseil général. Ces conseils seront néanmoins utiles à tous ceux qui ont la responsabilité des tout-petits. À commencer par les parents.

► *Guide de la sécurité chez l'assistante maternelle*. Gratuit et disponible pour tous. Conseil général. Tél. : 03 25 42 50 28 ou 27. À télécharger sur www.cg-aube.com (rubrique "Au kiosque/nos publications").



Carrie Artisa